Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 686

Artikel: Les femmes françaises ont voté

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265511

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

grande couture; VIONNET, Carmen, modes, WIE GANDT, Andrée, grande couture (Candidates de la liste d'entente du Comité féminin d'action et

du groupement professionnel).
(O.) DESCLOUX, A. piqueuse, GORGERAT, four-reuse, Kung, Cécile, fourreuse, Lang, couturière, PALLUD, carderie, RAPIN, raseuse. (Viennent toutes 6 en tête de liste, candidates de l'Union

GROUPE VIII (Arts graphiques). (P.). Muri, L. libraire, Hermenjeat, photographe (Liste d'entente du Comité féminin d'action et du Groupes ment professionnel).

GROUPE IX (Transports, jardinage, etc.) (P.) AUDERSET, camionnage, FLEURIOT, fleuriste. (Liste d'entente du Comité féminin et des grouments professionnels).

GROUPE X (Commerce, banques, etc.) (O.) Ri-CARD, Graz. (Liste des groupements professionnels).

GROUPE XL (Carrières libérales, ménagères, (P) AUDEOUD, Anne, oculiste, FATIO DELESSERT, Y maîtresse de maison, Zimmermann-Jacobi, maî-tresse de maison, Lambossy, E., médecin-den-tiste, Lescaze, A., maîtresse de maison, (Liste du Comité féminin d'action et du Comité d'entente).

SOLDINI, institutrice (passe en tête 'de liste, candidate de l'Union des Syndicats), BRIDEL, Danielle, secrétaire, candidate du Comité féminin d'action et des corporations).

GROUPE XII (Campagne). Cercle de Pregny-Gd-Saconnex (P.) Gignoux, Jeanne (Liste du Comité féminin d'action); Cercle de Chêne: WERer-Flournoy, A. (P.) (Liste d'entente).

N. B. Mmes Schmidt-Allard (P.) (Groupe II) et Brustlein (P.) (Groupe X) dont notre précédent numéro annonçait la candidature s'étaient désistées avant les élections.





LAUSANNE

Le milieu familial conditionne étroitement Le milieu familial conditionne étroitement le développement d'un artiste, c'est chose certaine. L'enfance que M^{me} Corinna Bille a vécue à Sierre, dans une vaste maison baroque qui ressemblait à une église, l'a préparée à sa vocation d'écrivain. Ses longues roque qui ressembiait a une eguse, i a preparée à sa vocation d'écrivain. Ses longues randonnées en voiture à âne ou en traineau dans la forêt de Finges où « il y a encore des traces de brigands », les baignades avec ses cinq frères et sœurs, sur les plages sabloneuses du Rhône ou dans le vert lac de Géronde, les étés qu'elle passait, à Chandolin, courant les pâturages parmi les troupeaux noirs, ont développé son sens du pittoresque et du mystère. Les lectures que, devant le feu de cheminée, lui faisaient sa mère — le feu de cheminée, lui faisaient sa mère — le feu de de la jungle et les contes d'Andersen — ou son père — Don Quichotte, Jérémias Gotthelf, — les légendes valaisannes que lui contaient ses vieilles tantes ont nourri son imagination. La fantaisie et une certaine joie de vivre étaient bannies du couvent de Dominicaines où elle fut mise à quatorze ans. Mais c'est dans cette austère maison que, pour sa consolation, elle découvrit, en des volumes tachés de roux, Molière, Boileau et La Fonsa consolation, elle découvrit, en des volumes tachés de roux, Molière, Boileau et La Fontaine.

Son rève, c'était d'écrire un jour des his-toires pour enfants — en fait, elles sont plu-tôt pour grandes personnes — et d'aller à Paris, ce qui ne manqua pas. C'est à Paris qu'elle vécut avec son mari, tour à tour acteur de cinéma ou membre de la troupe de Dullin. Ensemble, certain été, ils campèrent en Bre-tagne, dans des forêts pleines de mystère et de solitude, et sur la plage du Mont-Saint-

Les femmes françaises ont voté

Mme M. Volait-Méautis, une Fribourgeoise devenue Française par son mariage avec M. Volait. professeur de philosophie à Lausanne, décédé il y a une vingtaine d'années, et fixée dès lors près de Grenoble, nous écrit sa joie d'avoir été nommée conseillère municipale à la Tronche (Grenoble). Elle est mère de huit enfants a une gendre prisonnier. de huit enfants, a eu un gendre prisonnier pendant cinq ans, a un fils blessé dans un hôpital militaire et un autre soldat dans l'ar-mée française occupante.

«...Je me suis toujours intéressée au vote des femmes, écrit-elle; vous aviez raison de dire que la Suisse serait le dernier pays à l'adopter

Nous félicitons Mme Volait pour sa nomina-tion, car elle est très capable et nous déplo-rons que son pays d'origine soit si retardé.

La petite ville française de Pont de Roide, La pettre vine française de l'ont de Roude, près de la frontière suisse, vient de se donner un nouveau maire en la personne de Mue Garnier qui s'est acquis de nombreux titres à la confiance des électeurs... et des électrices. ***

Et M^{me} Malaterre-Sellier, de passage à Genève pour trois fois vingt-quatre heures nous a dit, elle aussi, bien des choses intéressantes, sur lesquelles le temps nous manque pour re-venir aujourd'hui. Cela sera pour notre prochain numéro.

A travail égal, salaire égal

(suite de la 1re page)

Les femmes n'ont jamais manqué de courage, de patience, de capacités et de conscience, mais deux guerres ont prouvé que ces qualités — réservées autrefois au foyer — ont autant de valeur hors de la maison. Cela a été démontré à l'évidence lors de la première guerre mon-diale et la contribution féminine a conduit à l'égalité politique. La contribution beaucoup plus étendue fournie par les femmes dans cette guerre-ci, à l'industrie, au commerce et aux divers services publics, leur donne le droit de préten-

ÉCOLE VINET

Ecole pour Jeunes Filles — 104° année Classes préparatoires, secondaires LAUSANNE - RUE DU MIDI, 13 TÉLÉPHONE 2.44.20

Les fleurs ont leur langage Les plus belles Les plus fraîches se trouvent chez Hirt 4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

AECHI

GRANDE MAISON DE BLANC 14, RUE DE Calicoes Angle Rue RIVE Calicoes Verdaine La Maison des bonnes qualités

Michel. Ils parcoururent aussi l'Espagne. Revenue à Sierre — et pour longtemps, cette fois — Corinna Bille tomba malade. De longs mois, il lui fallut rester alitée, à Chandolin,

mois, il lui fallut rester alitée, à Chandolin, n'ayant autour d'elle que la neige ou les oiseaux. C'est alors, dans ses heures de silence, qu'elle sentit s'éveiller l'impérieux besoin de fixer sur le papier tout le merveilleux dont son âme était pleine.

D'abord, elle composa quelques nouvelles dont l'une obtint, en 1933, le premier prix de l'Institut national genevois. D'autres suivirent, publiées par des revues, puis des poèmes en vers libre qui composent un charmant recueil aujourd'hui presque introuvable: Printemps. Enfin, d'une encre qui gelait au bout de sa plume, elle ébaucha: Théoda.

La santé heureusement rétablie, M. Corinna Bille peut aujourd'hui se livrer sans en-

rinna Bille peut aujourd'hui se livrer sans en-traves au travail. Elle prépare un recueil de nouvelles: Douleurs paysannes et deux nouveaux romans: Le sabot de Vénus et Les Raisins de verre. Beaucoup de petits génies ont présidé à son entrée dans la carrière. Et l'un d'eux, je crois, lui souffle à l'oreille les titre de ses ouvrages.¹

Dorette Berthoup

¹ On sait-qu'un des prix de la Fondation Schiller vient d'être attribué à Corinna Bille (Réd.)

dre à l'égalité économique. Elles réclament et méritent — le même taux de salaire pour. l'homme et la femme accomplissant le même travail avec une habileté équivalente. La première tâche de la Commission Royale (espérons qu'elle l'accomplira) sera donc de faire passer dans la pratique un principe depuis longtemps accepté en théorie.

Le gouvernement envisage actuellement deux nesures qui détruisent quelques-uns des arguments les plus forts employés jusqu'ici contre la revendication des femmes « A travail égal, salaire égal»: Premièrement, une politique d'emploi intégral de la main-d'œuvre ne peut être basée sur la discrimination des sexes. En effet, s'il est moins onéreux d'employer des femmes la tendance sera de ne pas employer d'hommes puisque le rendement sera le même, tandis que le salaire ne le sera pas. Deuxièmement, les allocations familiales nivelleront les inégalités de famille et ceux qui n'en ont pas. Comme complément de ces mesures, il faudrait envisager un ajustement des impôts ainsi que la four-niture de repas scolaires.

Une autre mesure nécessaire — principalement dans les services de l'Etat — serait de leven dans les services de l'Etat — serait de leve l'interdiction d'employer des femmes mariées Cela a été fait dans l'enseignement, mais pa encore dans les services civils. L'appui déjà donné par 150 membres du Parlement — de ten-dances politiques fort diverses — à une motion figurant à l'ordre du jour fait espérer que, bien-tôt, cette relique de l'époque victorienne dis-paraîtra. Quelle raison en effet peut-il y avoir de priver l'Etat de travailleuses expérimentées, dont les facultés et la compréhension ont pu être développées par la vie de famille, simplement parce qu'elles sont mariées? Une administration qui, dans beaucoup de ses départements, doit s'occuper des relations entre les membres de la communauté ne peut que gagner à employer des femmes mariées. Cet argument fut décisif en ce qui concerne l'enseignement.

qui concerne l'enseignement.

Après tout, ces questions concernent les hommes aussi bien que les femmes, toute considération d'équité mise à part. L'expérience de ces années de guerre a prouvé que l'égalité de salaire garantit les intérêts de l'homme. L'A. E. U. (Amalgamated Engineering Union) admet les femmes comme membres et leur alloue les tarifs réservés à la main-d'œuvre qualifiée. Les syndi-cats ont adopté le « tarif pour le travail » comme ligne de conduite officielle.

Mais les réformes sont lentes dans la machine

administrative! Plus que toute autre nation, la Grande-Bretagne a, pendant la guerre, mobilisé la main-d'œuvre féminine, et avec quel succès! al mani-d'œuvre sera-t-elle gaspillée en vertu d'un vieux préjugé et d'une injustice quand on en aura besoin pour accomplir les tâches de la paix? C'est maintenant qu'on peut arriver à chances égales et salaire égal. L'intérêt national ne peut qu'être desservi par une injustice à l'égard d'une partie de la communauté et aucune, pation n'a jamais pâti pour avoir redesseé un mation n'a jamais pâti pour avoir redesseé un nation n'a jamais pâti pour avoir redressé un

H. H.

L'idée marche à Lucerne aussi!

Une bonne nouvelle nous parvient de Suiss Une bonne nouvelle nous parvient de Suisse Centrale: une motion signée par deux députés catholiques et un député libéral, (le Dr. Muller-Turcke, le mari de notre amie, la présidente de la Section lucernoise pour le suffrage) vient d'être déposée au Grand Conseil, demandant la possibilité d'étendre aux femmes le droit de vote et d'éligibilité en matière publique, tant cantonale que communale. Cette motion, qui supregular agréfablement cure qui motion, qui surprendra agréablement ceux qui se réprésentent Lucerne souvent en arrière, prudente à l'excès et sans entrain! sera dis-cutée, nous écrit-on, dès l'automne.

cutée, nous écrit-on, dès l'automne.
Toutes nos félicitations pour cette bonne
nouvelle aux suffragistes lucernoises, et tous
nos vœux de succès. Car plus s'allonge la liste
des cantons où le suffrage féminin cesse d'être
une théorie abstraite et lointaine pour devenir
une réalité qu'il faut discuter, plus le moment
approche où la situation incroyable de la
Suisse à l'égard de ses ressostissantes finira
par se transformer.

Une invasion féminine au Grand Conseil bernois!!

...Est-ce un chœur de campagne en excur-sion? ou des ménagères en promenade prinsion? ou des ménagères en promenade prin-tanière?... telle est sans doute la question que se posait, non seulement «l'homme», mais encore «la femme de la rue», l'autre mercredi, lorsque un cortège imposant de plus d'une contrar la contrar femme de la rue », l'autre mercredi, lorsque un cortège imposant de plus d'une centaine de femmes traversa en bon ordre les rues de la cité bernoise, en se dirigeant vers l'Hôtel de ville. « Ah! disaient en branlant la tête quelques initiées, le suffrage féminin... »



Autour du postulat Oprech't.

Le Bureau du Comité d'action pour le suf-frage féminin en Suisse, constitué à Berne le 10 frage féminin en Suisse, constitué à Berne le 10 mars dernier pour appuyer le postulat Oprecht tléposé au Conseil national, s'est réuni à Berne, le 27 mai, au Daheim, sous la présidence de Mu[®] A. Quinche (Lausanne). Il a pris connaissance des démarches faites dès lors auprès des conseillers nationaux, de l'adhésion de nouvelles associations, telles la Ligue du Gothard, la Guilde des Coopératiuse de Suisse Villaion. a Guilde des Coopératives de Suisse, l'Union es Syndicats suisses, etc.

Des lettres réclamant de l'appui et des secours

financiers seront encore adressées à des associa-tions qui n'assistaient pas à la séance du 10 nars, ou qui n'ont pas encore donné leur adhé-

sion, ainsi qu'aux associations et partis politiques. Le Comité d'action sera complété par l'adhé-sion de personnalités des deux sexes qui ont rendu d'éminents services au suffrage féminin. Des Commissions seront constituées: propagande, finances, presse, conférences, liaison avec le Coneil national et les associations, etc. On projette d'organiser pour cet automne, à Berne, une manifestation publique réunissant tous le bres du Comité et des associations qui ont donné leur adhésion. Enfin, M^{lle} Grutter (Berne) a posé la ques-

ion de la coordination du travail du Comité d'action avec les initiatives déposées dans plusieurs cantons, notamment avec le travail intense des Bernoises pour obtenir le droit de vote com-

Chez les suffragistes vaudoises...

L'Association vaudoise pour le suffrage fémi-nin a eu son assemblée annuelle le 12 mai au Lycéum de Lausanne, sous la présidence de M^{lle} Quinche, qui a eu le plaisir d'y saluer les déléguiées de la section de Montreux reconstituée; quatre sections seulement étaient représentées, M^{II}^e Quinche a donné connaissance des démarches faites auprès des conseillers nationaux vau-dois à propos du postulat Oprecht; seul a ré-pondu M. H. Cottier (Lausanne), mais nous savons que plusieurs députés sont, sinon suf-Parti radical suisse et du Secrétariat féminin suisse, M^{IIe} Quinche a fait une petite enquête sur la participation féminine dans les commissions

officielles et a pu établir que 42 femmes seulement font partie de commissions scolaires (il en/a à peu près 250 dans le canton; 12 siè gent dans les commissions d'apprentissage; 170 sont inspectrices des enfants placés (fonctions bé-névoles) il y a 1 femme sur 16 membres dans la commission cantonale du chômage, 1 sur 9 dans la commission de contrôle des film cinématographiques, 1 sur 9 membres dans la commission contre la tuberculose, 41 sur 2378 membres des commissions communales ou inter-communales d'assistance; 25 sont membres des tribunaux de prud'hommes sur 421 juges. La Chambre pénale des mineurs compte une femme juge et une suppléante. Ce sont des chiffres toujours intéressants à considérer et qui prouvent qu'il y a un long chemin entre le pouvoir et le faire, entre la possibilité d'être nommée et le fait d'être nommée. L'assemblée s'est réjouie des progrès faits par

le suffrage féminin dans les pays qui nous en-tourent, de la nomination des conseillères munici-pales françaises et a déploré que la Suisse soit le seul pays qui ignore le suffrage féminin.

seul pays qui ignore le suffrage féminin.

M™e Clarisse Francillon (Villette), la romancière
bien connue, l'auteur de Chronique locale, de Coquillage, de Béatrix et les insectes, membre de
la section lausannoise, avait bien voulu parler aux
suffragistes du Romancier et de ses mondes,
sujet passionnant, exposé avec une belle intelligence, qui aurait mérité un public plus étendu.
Procédant par petites touches, comme dans ses
romans, M™e Francillon nota des détails, des
phrases entendues har hasard, des obiets qui phrases entendues par hasard, des objets qui s'imposent à un certain moment, qui s'incrus-tent dans la mémoire du romancier et qui, à point nommé, sont utilisés au cours de la création. Le romancier parcourt ainsi, tel Dante en enfer, des cercles magiques où s'inscrit son œuvre, qui lui est dictée; c'est alors le roman libérateur où l'auteur déverse son cœur, ses pensées, son tourment ou sa joie. Mª Francillon eut encore des re-marques pertinentes sur les difficultés du style, sur la technique qui répond à une nécessité profonde, sur la cadence intérieure qui tient de la magie, sur l'artiste qui modèle son époque, qui la rend plus vivante que n'est la réalité.

...et montreusiennes

Le groupe montreusien de l'Association vaudois pour le suffrage féminin, en sommeil depuis le dé-part de M^{lle} M. Kammacher, dentiste, pour Nyon, s'est reconstitué, le 12 mars, à l'occasion d'une causerie faite par Mle A. Quinche, présidente cantonale. La nouvelle présidente est Mle Co-chard, à Fontanivent. Cette nouvelle rejouit les membres de l'association.